

QUE monsieur Christian Barrette soit nommé sous-ministre adjoint au ministère de la Famille et des Aînés, administrateur d'État II, au traitement annuel de 133 570 \$ à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à monsieur Christian Barrette comme sous-ministre adjoint du niveau 1.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

55950

Gouvernement du Québec

### **Décret 664-2011, 22 juin 2011**

CONCERNANT la nomination de madame Marie-Claude Francoeur comme sous-ministre adjointe au ministère des Relations internationales

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Marie-Claude Francoeur soit nommée sous-ministre adjointe au ministère des Relations internationales, administratrice d'État II, au traitement annuel de 129 811 \$ à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à madame Marie-Claude Francoeur comme sous-ministre adjointe du niveau 1.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

55951

Gouvernement du Québec

### **Décret 665-2011, 22 juin 2011**

CONCERNANT la nomination de monsieur Pierre Hamelin comme secrétaire général associé au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Pierre Hamelin soit nommé secrétaire général associé au ministère du Conseil exécutif, administrateur d'État II, au traitement annuel de 170 037 \$ à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à monsieur Pierre Hamelin comme sous-ministre adjoint du niveau 2;

QUE monsieur Pierre Hamelin continue de recevoir une allocation mensuelle de 1 225 \$ pour ses frais de séjour à Québec jusqu'au 30 septembre 2012 ou jusqu'à son déménagement, s'il survient avant cette date.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

55952

Gouvernement du Québec

### **Décret 666-2011, 22 juin 2011**

CONCERNANT monsieur Michel Gagnon, administrateur d'État II

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QU'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, le traitement annuel de monsieur Michel Gagnon, administrateur d'État II au ministère de la Santé et des Services sociaux, soit de 153 752 \$;

QU'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, monsieur Michel Gagnon continue de participer au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) et au régime de prestations supplémentaires adoptés par les décrets numéros 960-2003 et 961-2003 du 17 septembre 2003.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

55953